



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le seize janvier à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GOUPIL, Maire. Les convocations individuelles ont été envoyées le 09/01/2025, l'ordre du jour a été affiché en mairie le 09/01/2025. En application de l'article L 2121-15 du CGCT, il est procédé à la nomination du secrétaire de séance. Madame Florence BOUQUEREL est désignée secrétaire et accepte cette fonction.

Conseillers présents : M GOUPIL Jean-Pierre, M BOURY Stéphane, M HUREL Alain, M CATHERINE Gilles, M TABI Hassen, M LANGLOIS Lionel, M CHANCEREL Jean-Claude, M DESERT Mickaël, Mme LETELLIER Arlette, Mme BOUQUEREL Florence, M CHRETIEN Jacky

Conseillers ayant donné pouvoirs :

Conseillers absents ou excusés :

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV de séance du 18 novembre 2024
- Orientations budgétaires 2025
- Demande de subvention Classe de découverte 2025
- Travaux des écoles : Rénovation énergétique et extension
- Demande de subvention : Rénovation énergétique et extension de l'école
- Projet de parc éolien
- SIVOM des Trois communes : versement contribution du 1^{er} trimestre 2025
- Questions diverses

Conseillers en exercice	11
Pouvoirs	0
Conseillers présents	11
Conseillers votants	11

APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2025

Le procès-verbal de la séance du 18 novembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

Délibération N°2025-01 : Orientations budgétaires 2025

Il est envisagé pour l'année 2025, les réalisations suivantes :

- Travaux de voirie : trottoirs rue de la Basse Longraie pour les évacuations d'eaux.
- Travaux de voirie : chemin des Carrières et Rue de Cantepie.
- Réfection de la salle des archives de la mairie à terminer.
- Rénovation énergétique de l'école et extension.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

Abstentions : 0	Suffrages exprimés : 11
	Pour : 11
	Contre : 0

Retient les orientations budgétaires suivantes pour le budget 2025 :

- Travaux de voirie : trottoirs rue de la Basse Longraie pour les évacuations d'eaux.
- Travaux de voirie : chemin des Carrières et Rue de Cantepie.
- Réfection de la salle des archives de la mairie à terminer.
- Rénovation énergétique de l'école et extension.

Délibération N°2025-02 : Demande de subvention Classe de découverte 2025

Monsieur le Maire présente aux conseillers une demande de participation au projet de l'école intercommunale :

- Classe de découverte CP/CE2 – CM1/CM2 : Centre « La Mazure » du 5 au 7 mai 2025.

Il est demandé une participation de 500€ par commune.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

Abstentions : 0	Suffrages exprimés : 11
	Pour : 11
	Contre : 0

Donne un avis favorable pour une participation à hauteur de 500€ pour le projet « **Classe de découverte Centre « La Mazure »** ».

Précise que la subvention sera inscrite au budget 2025.

Travaux des écoles : Rénovation énergétique et extension

Une réunion de présentation du projet de rénovation énergétique et d'extension de l'école a eu lieu ce jour, le cabinet de maîtrise d'œuvre a présenté l'étude « avant-projet sommaire » comprenant la proposition de plan ainsi que l'estimation prévisionnelle des travaux.

La proposition comporte des points qui n'étaient pas prévu initialement, notamment la démolition du garage attenant à l'actuel préau et la réfection de la toiture. L'estimation du coût des travaux inquiète les élus.

Un rendez-vous est prévu avec les Maires des communes voisines pour une présentation du projet.

Il est décidé de ne pas accepter la proposition APS du 16 janvier 2025 et de demander une autre proposition.

Délibération N°2025-03 : Demande de subvention Rénovation énergétique et extension de l'école

Considérant les orientations budgétaires 2025 et notamment les travaux de rénovation énergétique et d'extension de l'école, Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de faire des demandes de subventions pour ces travaux :

- Auprès de la Préfecture du Calvados – DETR / DSIL et Fonds Verts.
- Auprès du Conseil Départemental du Calvados – APCR+.
- Auprès de la Région Normandie – Dispositif Européen LEADER.

Le Conseil Municipal,

Abstentions : 0	Suffrages exprimés : 11
	Pour : 11

Après en avoir délibéré,

Contre : 0

Demande à Monsieur le Maire d'effectuer des demandes de subventions pour la « Rénovation énergétique de l'école et l'extension » auprès :

- Auprès de la Préfecture du Calvados – DETR / DSIL et Fonds Verts.
- Auprès du Conseil Départemental du Calvados – APCR+.
- Auprès de la Région Normandie – Dispositif Européen LEADER.

Charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes demandes de subventions pour ce projet.

Autorise Monsieur le Maire ou un Adjoint à signer toutes pièces utiles pour mener à bien cette affaire et à effectuer les démarches nécessaires aux demandes de subventions.

Précise que les travaux seront inscrits au Budget Primitif 2025.

Les travaux ne seront engagés qu'après la réception des attestations mentionnant que les dossiers sont complets et acceptés.

Projet du parc éolien

Lors d'une réunion en novembre dernier, la société BayWa r.e France a présenté un projet d'implantation d'éoliennes sur les communes de Saint Pierre-Canivet, Soulangy et Villers-Canivet. Monsieur le Maire donne les détails du projet. Il est demandé aux conseillers s'ils souhaitent une proposition concrète sur ce projet.

Délibération N°2025-04 : SIVOM des 3 Communes : versement contribution du 1^{er} trimestre 2025

Comme définit dans la convention de versement des contributions au SIVOM des 3 Communes, avant le vote du budget, le SIVOM peut faire un appel à versement de la contribution du 1^{er} trimestre sur la base des contributions de l'année précédente, soit 22 105.82€.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

Abstentions : 0	Suffrages exprimés : 11
	Pour : 11
	Contre : 0

Donne son accord pour le versement de la contribution du 1^{er} trimestre 2025 d'un montant de 22 105.82€ au SIVOM des 3 communes.

INFORMATIONS

- Eclairage public : un point lumineux ne fonctionne plus rue Marie. Une demande d'intervention est faite.
- Radar la Jalousie sens Falaise Villers-Canivet : Monsieur Boury se charge d'enlever la souche gênant la détection.
- Rendez-vous fixé pour la préparation de la salle pour les vœux de la municipalité prévu dimanche 19 janvier.
- Choix du menu pour le repas des Anciens prévu le dimanche 30 mars 2025.

La réunion s'est achevée par un tour de table. Aucune question n'a été formulée. La séance est levée à 19h40.

La secrétaire de séance, Florence BOUQUEREL

Le Maire, Jean-Pierre GOUPIL